

fcpe
info Paris

www.fcpe75.org

N° spécial
20 janvier 2002

*Bulletin d'information
de la FCPE Paris
à l'attention
des parents d'élèves*

SPÉCIAL AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT



Conseil
Départemental
des Parents
d'Élèves

de l'Enseignement Public
de Paris.

14, rue d'Astorg 75 008 PARIS

TEL 01 42 65 05 98

FAX 01 42 65 90 34

www.fcpe75.org

fcpe75@fcpe75.org

Aménagement de l'espace-temps de l'enfant, dit aménagement des rythmes scolaires : où en est-on ?

La FCPE-Paris travaille sur le sujet depuis plusieurs années, avec un objectif précis: optimiser les conditions d'apprentissage de tous les enfants, pour l'épanouissement et la réussite scolaire de tous en particulier de ceux qui ont le plus de difficultés ; et un travail plus intéressant et plus gratifiant avec des élèves plus réceptifs et plus motivés. Ainsi tout le monde serait gagnant : enfants, enseignants et parents.

La réflexion menée a conduit la FCPE-Paris à considérer que le point de départ d'un réaménagement positif pour l'enfant est le travail sur la journée (voir page 3). Cette journée trop lourde (la plus lourde d'Europe), mal équilibrée, est source d'une fatigue accrue pour les enfants, les enseignants et... les parents, qui récupèrent trop souvent des enfants épuisés, voire "au bord de la crise de nerfs".

C'est l'absence de prise en compte de cette dimension qui a entraîné notre déception et motivé la lettre ouverte au Recteur et au Maire à l'issue de l'énoncé des propositions du Recteur le 19 décembre dernier.

Le débat est également aujourd'hui faussé par la tentative de le réduire au choix entre le mercredi et le samedi. Cet appauvrissement paralyse les énergies et divise aussi bien les parents que les enseignants. La FCPE-Paris, si elle a indiqué sa préférence pour le samedi (moins de risque de désynchronisation, matinée précieuse pour le travail sco-

Etats généraux, débouchant sur une proposition décevante, inadaptée du Recteur, consultation avec un questionnaire "bidon", levée de boucliers, grève des enseignants, chronobiologistes - jusque-là inconnus ou méprisés - mis "à toutes les sauces" pour justifier n'importe quoi... La discussion sur le réaménagement de l'espace-temps de l'enfant semble mal engagée. Les termes du débat, parasité par d'autres considérations telles que la RTT des enseignants, manquent de lisibilité pour la plupart des parents, sans parler des enfants, qui n'ont, bien que principaux intéressés, pas eu voix au chapitre.

laire et pour la concertation), renouvelle sa proposition "révolutionnaire", celle du temps choisi (voir page 4). Nous ne sous-estimons pas les difficultés de mise en œuvre d'une telle proposition. Nous savons qu'elle suppose d'élaborer, dans chaque école, un vrai projet, associant tous les acteurs et tous les partenaires et que cela demande du temps. Nous savons aussi qu'elle a un coût non négligeable.

Mais n'est-ce pas le vœu de tous les parents-citoyens que nous sommes, le vœu des enseignants, des animateurs, des acteurs culturels, sociaux, sportifs..., le vœu des responsables politiques eux-mêmes, d'engager l'école sur un chemin qui la mène à une meilleure adéquation avec sa mission et avec son temps : instruire le mieux possible, mais aussi former des citoyens responsables, critiques et aptes à construire un monde moins injuste, plus solidaire, que celui que nous leur léguons.

La FCPE-Paris souhaite donc que cette proposition de temps choisi soit réellement étudiée, quitte à ce que

l'année 2002-2003 soit consacrée à l'élaboration des projets d'école, à l'analyse des besoins, pour une mise en œuvre effective à la rentrée 2003.

Nous attendons également du recteur une modification substantielle de sa proposition d'organisation de la journée, afin de mieux prendre en compte les rythmes biologiques des enfants, d'alléger vraiment la journée et de mieux articuler, dans le respect des compétences de chacun, les activités scolaires et périscolaires.

De la Ville de Paris, nous attendons qu'elle précise clairement et concrètement son niveau d'engagement pour accompagner le nouveau dispositif (moyens budgétaires, création de postes d'animateurs et professionnalisation, mise en place d'activités éducatives de qualité accessibles à tous).

Après la phase actuelle de consultation, de remontée et traitement des questionnaires, la FCPE-Paris demande que de véritables discussions-négociations s'ouvrent entre tous les partenaires et leurs organisations-associations représentatives afin d'aboutir à un projet novateur, cohérent et partagé par tous. C'est l'une des conditions de l'adhésion à ce changement, et de la réussite de sa mise en œuvre.

Ni statu quo, ni projet mal ficelé, la FCPE-Paris veut une vraie réforme pour les enfants. Le recteur et le maire de Paris doivent nous écouter et nous entendre !

La journée, point névralgique

de l'aménagement du temps de l'enfant

Le véritable enjeu de l'aménagement du temps de l'enfant, c'est d'améliorer les conditions d'apprentissage.

Les chronobiologistes ont maintenant démontré que l'enfant, comme l'adulte, est soumis à des rythmes quotidiens, aussi peu modifiables que le rythme cardiaque, et ils ont pu cerner dans la journée les pics de vigilance et les périodes de relâchement liés à ces rythmes. Les diverses expérimentations ont montré (en simplifiant un peu) que les premiers moments de la journée nécessiteraient une entrée en matière douce, un temps d'accueil, que l'attention des enfants augmente ensuite jusqu'aux environs de 12 h-12 h 30. Ensuite la vigilance s'estompe pour être au plus bas vers 14 h, une deuxième bonne période apparaissant entre 15 h et 17 h.

Un aménagement tenant compte de ces pics peut permettre aux enfants les plus en difficulté de moins "décrocher", et aux autres de mieux vivre l'école, d'apprendre plus facilement.

Le deuxième point important est l'allègement de la journée (au moins une demi-heure).

C'est pourquoi la FCPE-Paris a toujours mis l'accent sur l'aménagement de la journée. L'objectif qu'elle s'est donné est que, quelles que soient les propositions, l'aménagement du temps de l'enfant conduise à une amélioration et non à une aggravation des conditions d'apprentissage.

Les propositions du recteur et du maire, si elles vont plutôt dans le bon sens pour la matinée, sont catastrophiques pour l'après-midi.

D'autant plus catastrophiques que la qualité de l'après-midi est liée à la qualité du "temps cantine", c'est-à-dire la qualité du temps du repas et la qualité du temps après (ou avant) le repas. Ce temps doit être un temps de détente et de récupération. Aujourd'hui, c'est exactement le contraire et la proposition Ville/Académie ne fera qu'aggraver les choses. Il ne faut pas réduire le temps cantine, il faut l'allonger pour pouvoir manger sans stresser et pouvoir bénéficier ensuite d'un encadrement

suffisant (estimé au double d'aujourd'hui) avec des animateurs formés et permanents qui organiseraient des activités de détente ou ludiques. Ce qui suppose bien évidemment de programmer un vaste plan d'aménagement des locaux compatible avec le but recherché. Espace adapté, réduction du bruit dans les cantines... Ce qui suppose aussi d'engager un réel travail d'équipe entre les enseignants et les animateurs, et de mettre fin à la situation absurde qui fait, par exemple, qu'il est quasiment impensable, dans la plupart des écoles aujourd'hui, que les enseignants prêtent en toute confiance leur classe aux animateurs.

L'alimentation des jeunes étant aujourd'hui considérée comme un problème de santé publique, le temps cantine devrait être aussi consacré à l'éducation à la nutrition et au goût (les caisses des écoles ont des progrès à faire!), c'est le sens du B.O. spécial n° 9 du 28 juin 2001, cosigné par 8 ministres!

Des horaires tenant compte de ces considérations auraient permis d'amorcer une réforme ambitieuse dans ce sens.

Les justifications des propositions de la Ville et l'Académie sont obscures. Changer les horaires pour changer n'a pas de sens. Changer les horaires pour quel projet ? Ces propositions consti-

tuent la suite logique d'une concertation mal faite, voire inexistante, des différents acteurs de l'école, depuis "l'audition" des différents organisations jusqu'aux médiatiques "états généraux". Un redoutable bidouillage pour faire plaisir à tout le monde et qui ne satisfait personne, même pas le clergé qui a pourtant obtenu le pic de vigilance du mardi après-midi!

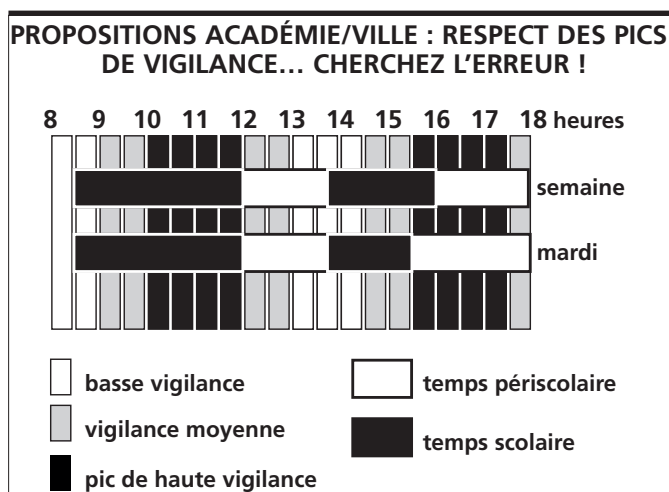
Les propositions en l'état, sans projet et sans moyens, nous paraissent dangereuses et risquent de conduire in fine à une régression du niveau scolaire à Paris, alors que les tests indiquent que nous sommes déjà en dessous de la moyenne nationale.

La Ville et l'Académie semblent avoir tout mis sur la suppression du samedi matin pour faire passer leur proposition auprès des parents, et sur la réduction du temps de présence des enseignants dans l'école pour la faire passer auprès de ceux-ci. Nous pensons qu'ils se trompent. L'intérêt de l'enfant est une notion que ni les uns ni les autres ne peuvent passer en pertes et profits.

Une refonte de l'année scolaire avec un respect intégral du 7/2 (sept semaines de classe pour deux semaines de vacances) est l'autre exigence que la Ville et l'Académie rejettent sur le Ministère...

La suppression du samedi, en effet, puisque tel semble être le postulat de la mairie, est un handicap certes, mais pas insurmontable, pour un aménagement au bénéfice de l'enfant, à la condition expresse que le reste de la semaine et surtout la journée soient intelligemment construits, articulés autour d'un véritable projet fédérateur.

A cet égard, la proposition du Recteur est mauvaise. La FCPE-Paris est contre le statu quo, et demande à la Ville et à l'Académie de changer de cap pour ne pas rater la chance historique d'un vrai changement positif pour les enfants à Paris.



Temps choisi, c'est quoi?

Idée :

L'école (scolaire) est ouverte le mercredi et le samedi matin. Chaque enfant et chaque enseignant choisit de venir à l'école le mercredi ou le samedi matin.

Horaire décalé le samedi : 9 h 30 - 13 h. Le décalage est quasi-ingérable le mercredi.

Les modules de travail, définis par l'équipe enseignante pour les deux matinées, peuvent varier au cours de l'année. On peut imaginer des modules trimestriels, semestriels, annuels...

Hypothèse :

Modules trimestriels

Enfants : toute l'année, viennent au moins le mercredi ou le samedi, et peuvent choisir de venir le mercredi et le samedi. Choix ferme pour chaque trimestre.

Enseignants : au choix (ferme par trimestre). Exemples :

- 1 matinée toute l'année, choix de la matinée par trimestre

- 2 matinées pendant un trimestre, 1 matinée pendant un autre trimestre, 0 matinée pendant un troisième (un collègue choisissant la même formule, mais sur des trimestres différents, pour assurer un effectif constant toute l'année).

- matinées supplémentaires (payées en sus)

Que se passe-t-il pendant ces deux demi-journées ?

Elles relèvent du temps scolaire : les activités proposées sont donc réalisées sous la responsabilité des enseignants avec la participation éventuelle d'autres intervenants. C'est un moment privilégié pour faire "l'école autrement". Dans ce cadre, tout est possible. Ateliers culturels ou sportifs (de haut niveau), approche pédagogique différente de notions scolaires ou non, travail en groupe restreint, groupes de besoin, groupes d'âges différents ("tutorat")...

Qui intervient hors les enseignants EN ?

PVP, animateurs, professionnels - metteur en scène, créateur de jeux sur ordinateur, boulanger... Et parents : pour parler de leur métier, pour s'investir dans l'école (il est très important pour l'enfant, surtout en maternelle, que ses parents soient valorisés, existent dans l'école). 99 % des parents sont prêts à offrir leur temps pour faire profiter l'école de leurs compétences : voilà qui ne coûte rien et peut rapporter gros... en termes d'intégration, en termes de compréhension mutuelle, en termes d'implication des parents dans la scolarité des enfants, en termes d'adhésion des enfants au système scolaire.

Il est clair que le samedi sera le jour privilégié de l'implication des parents dans l'école.

Comment définit-on les modules ?

Cadre : le projet d'école. La démarche est celle explicitée par M. Daviaud (prof. à l'IUFM) pour les projets d'établissement : audit de l'état des lieux, analyse des besoins, définition des objectifs, élaboration de solutions. En associant à la réflexion tous les acteurs de l'école, sous l'impulsion/la coordination du directeur et/ou de l'IEN (selon le dynamisme de l'un ou l'autre). Et en n'oubliant pas de consulter les enfants : tous ceux qui se sont risqués à mettre en place des conseils d'enfants véritables sont étonnés de la pertinence de certaines propositions, réflexions, critiques - voir les choses sous un autre angle est salutaire et aide à trouver des réponses plus appropriées, plus fines.

La souplesse de ces demi-journées doit permettre de mieux cadrer les besoins de chaque enfant, de découvrir les potentiels cachés, d'expérimenter d'autres approches pédagogiques, de vivre d'autres relations.

C'est l'obligation d'un travail d'équipe, associant au minimum enseignants EN, PVP et animateurs, dans le respect des compétences de chacun. C'est l'obligation d'élaborer de vrais projets, adaptés à chaque école.

Mise en œuvre : écueils et problèmes

1. Le choix : si 50 % des enfants et 50 % des enseignants se répartissent "naturellement" entre le mercredi et le samedi, pas de problème. Sous réserve qu'il y ait en outre un relatif équilibre entre les différents niveaux, les cycles. Faut-il prévoir un "service minimum" si l'équilibre ne se fait pas de lui-même ?

2. Qui choisit d'abord ? Il paraît difficile que ce ne soit pas les enseignants/ animateurs / PVP qui proposent les modules - les enfants choisissant alors plus un type d'activité selon leurs centres d'intérêt et/ou de leurs besoins (incitation possible des enseignants en fonction des manques détectés). Sachant qu'il faudra veiller à ce que le contenu des 2 _ journées soit d'égale qualité.

3. Les enfants qui choisissent le samedi, que font-ils le mercredi matin ? Sachant que les locaux sont occupés et qu'il est impossible, et sans doute sans intérêt, de programmer systématiquement une sortie. Il est important de bien baliser ce point si l'on ne veut pas que la majorité des enfants (des parents) choisissent le mercredi scolaire par défaut d'autre "mode de garde" le mercredi. Il faut probablement prévoir un accueil et des activités type centre de loisirs dans d'autres lieux...

4. Jonction à midi entre le centre de loisirs et l'école pour les enfants qui choisissent le mercredi scolaire. Sans pénaliser les sorties "à la journée" de ceux qui ont choisi le centre de loisirs le mercredi.

5. Temps de concertation : doit être multiplié par X. Surtout en phase de mise en route, pour adapter, moduler, rectifier le tir, le cas échéant.

6. Effectifs enseignants et animateurs qualifiés : et si nous avons quelque chose à dire sur l'utilisation de nos impôts ?

FCPE INFO PARIS

Directeur de la publication : Michel Sangam

Responsables de la publication : Régis Lindeperg et Sylvie Younan

A aussi collaboré à ce numéro : Catherine Bessis